Vivre aux Etats Unis Orientation

Par **Sismic**, le **08/05/2017** à **18:37**

Bonjour,

Avec l'espoir de vivre aux USA et continuer mes études de droit en France.

Vers quelle master me diriger ? Est-il possible de faire juriste dans une entreprise internationale et demander à travailler à l'étranger du coup ?

Merci d'avance.

Par **Xdrv**, le **08/05/2017** à **19:06**

Bonjour,

Vous pouvez très bien être dans un cabinet américain spécialisé e droit français (dans l'idéal vous êtes spécialiste du droit français et américain dans ce cas là).

Mais c'est très limité, je ne vois pas à quoi servirai un diplôme de droit français pour être juriste d'entreprise aux USA, auquel cas il vous faudra faire du droit américain.

En gros soit vous faites du droit des deux pays, soit uniquement du droit du pays dans lequel vous souhaitez exercer

Par **Isidore Beautrelet**, le **09/05/2017** à **08:17**

Bonjour

marcu13 a très bien résumé les choses. Si votre objectif est d'aller vivre aux USA, alors il faudra étudier le droit américain.

Par **Visiteur**, le **09/05/2017** à **09:38**

Bonjour,

J'ai un collègue d'un autre Master de droit public qui a trouvé son stage à l'ambassade de France à Los Angeles. Mais cela reste très dur à trouver, et surtout celui-ci a pu voir son dossier avancer parce qu'il avait un bon contact sur place.

Comme quoi même si c'est compliqué ça reste possible de partir à l'étranger...

Par **RachelC**, le **09/05/2017** à **13:34**

Bonjour à tous !

Ezoah ton ami a vraiment de la chance ! Quand je faisais mes études, ce qui m'intéressait le plus était le droit international public mais bon j'ai fait un choix de raison car je sais bien que trop peu de postes existent et sont en plus difficilement accessibles.

Sinon je rejoins mes chers amis ici, à mon avis, ça va être difficile de travailler aux US sans étudier leur droit.

Par **Sismic**, le **11/05/2017** à **10:53**

Je vous remercie de vos réponses.

Par **jurischat**, le **06/07/2017** à **13:49**

Regardez les formations qui intègrent des partenariats avec des LLM. Il y a aussi des formations en droit franco-anglais. Ça vous permettra d'étudier la common law et d'améliorer votre anglais.

Par **Herodote**, le **06/07/2017** à **14:53**

Bonjour,

Un LLM ne permettra jamais de travailler aux Etats-Unis durablement. Seul le JD est reconnus comme un véritable diplôme de droit.

Par ailleurs, le marché du droit y est tellement saturé que seules les meilleures universités garantissent vraiment l'accès au marché du travail dans de bonnes conditions.

Enfin, il s'agit d'un diplôme hors de prix, rarement financé. Il faut compter près de 180.000 $ pour les seuls frais de scolarité (60.000 $ par an) et y ajouter les frais de logement, de nourriture, les frais annexes (livres, transports...).

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Par **jurischat**, le **06/07/2017** à **15:00**

Il y a des programmes qui proposent de financer les LLM. Il n'y a pas beaucoup de places mais cela reste une possibilité.

Je ne sais pas si un LLM sera suffisant pour travailler aux Etats-Unis mais cela lui offrira toujours plus de chances d'y travailler qu'avec un parcours classique en droit en France.

Sinon ça serait bien de revoir un petit peu votre orientation, enfin je dis ça juste comme ça, peut-être que vous avez très bien réfléchi. Je pense qu'il serait préférable de préciser votre projet à court terme. Orientez-vous vers des matières/filières qui vous intéressent. Vous pouvez garder votre projet de travailler aux Etats-Unis dans un coin de votre tête tout en ayant un projet un peu plus "réaliste" (sans vouloir être pessimiste).

Par **antmar**, le **07/07/2017** à **01:15**

@Sismic

Votre projet est envisageable, mais les personnes qui parviennent à décrocher ce genre de poste sont très peu nombreuses. Contrairement à ce qu'il a pu être écrit ici, certaines entreprises peuvent avoir besoin de spécialistes de droit français aux Etats-Unis, notamment celles dont une partie significative de la masse salariale est française/ayant des intérêts significatifs ou leur maison-mère en France. Cela dit, le problème principal dans ce cas-là est le statut pour l'immigration : la constitution d'un dossier pour obtenir une autorisation de résidence et d'emploi pour un citoyen de l'UE à durée indéterminée est très couteuse pour l'entreprise (elle nécessite de payer les services d'un avocat sur place notamment).

Deux petites précisions supplémentaires :

- La principale différence entre la France et les USA pour les juristes d'entreprises est liée à la confidentialité des échanges entre ces juristes et l'entreprise qu'ils conseillent (i.e. l'attorney-client relationship). En France, seuls les avocats en bénéficient, par opposition aux juristes d'entreprise qui ne sont plus avocats après avoir rejoint l'entreprise (schématiquement). Aux USA, tous les juristes d'entreprise passent le barreau et sont avocats de plein exercice, et bénéficient de cette confidentialité. Depuis un ou deux ans aux USA, les juristes étrangers qui sont inscrits au barreau dans leur pays d'origine sont traités de la même façon.

- [citation] Un LLM ne permettra jamais de travailler aux Etats-Unis durablement. Seul le JD est reconnus comme un véritable diplôme de droit. [/citation]
C'est à la fois vrai et faux. Vrai dans la mesure où un étranger décrochant son LL.M. dans une faculté hors du top 15 n'a quasiment aucune chance de trouver un emploi durable aux Etats-Unis, et un étranger brillant qui trouverait un emploi devra quand même essayer de décrocher une autorisation de résidence et travail à durée indéterminée (longue et couteuse procédure). C'est une affirmation fausse car les exemples d'étrangers titulaires d'un LL.M., admis aux barreaux de New York ou de Californie, et exerçant en cabinet/entreprise sur place sont beaucoup plus nombreux qu'on l'imagine. Une fois la barrière des procédures de l'immigration passée, il est tout à fait possible de rester sur place - d'autant que la plupart des étudiants de

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

très bonnes universités ont exercé dans leur pays d'origine et ont une expérience potentiellement utile pour le cabinet.

Par **RachelC**, le **07/07/2017** à **21:31**

Bonjour,

Super post @ antmar. Hyper détaillé et très intéressant, j'ai appris pas mal de trucs.

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés